

No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu tenue jeudi le 20 septembre 2012 à 19h00, à la station d'épuration des eaux au 300 chemin Brunet à Mont-Saint-Hilaire.

Sont présents, présente :

Lyse Girard de la ville de Beloeil ;  
Jean-Luc Halde et Rémi H. Lair de la ville de Mont-Saint-Hilaire ;  
Claude Lebeuf de la municipalité de McMasterville ;  
Richard Ruest de la ville d'Otterburn Park ;

tous membres du Conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu formant quorum sous la présidence de Monsieur Gilles Plante, maire de la municipalité de McMasterville.

Sont absents, absentes:

Normand Grenier, Louise Allie

Sont aussi présents :

Benoît Aubertin d'Aquatech  
Ghislain Bégin ing., secrétaire-trésorier de la RAEVR

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 27 juin 2012
3. Liste des déboursés # 12-05
4. États des résultats financiers juin, juillet, août 2012
5. États des résultats techniques
6. Rapport d'exploitation Aquatech – Mai, juin et juillet 2012
7. Rapport d'activités
8. Correspondance
9. Projet de biométhanisation - Suivi
10. Projet Écovie – Traitement d'odeur
11. Mesure des débits – septembre 2012
12. Inspection des émissaires
13. Institution financière – marge de crédit
14. Mandat administrateur – projet biométhanisation
15. Budget (fin 2012 et 2013)
16. Autres sujets : a), b), c)
17. Levée de l'assemblée

Il est

**Rés.**  
**12-29** proposé par monsieur Richard Ruest  
appuyé par monsieur Rémi H. Lair

ET RÉSOLU unanimement

que l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 20 septembre 2012 soit approuvé tel que soumis en ajoutant au point 16a) Estimé détaillé –règlement d'emprunt 2012-01, 16b) Surveillance caméra, 16c) Estimé progressif no 1 – Les Services conseils exp inc., 16d) Transferts budgétaires, 16e) Aptalis pharma et 16f) Réservoir pétrolier-Consultant BVA.

**Adoptée.**



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

No de résolution  
ou annotation

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JUIN 2012**

**Rés.  
12-30**

Il est  
proposé par monsieur Jean-Luc Halde  
appuyé par monsieur Rémi H. Lair

**ET RÉSOLU** unanimement

que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 27 juin 2012 soit adopté tel  
que soumis.

**Adoptée.**

### **LISTE DES DÉBOURSÉS 12-05**

**Considérant** le dépôt, par le secrétaire-trésorier, du certificat de disponibilité  
de fonds pour la liste des déboursés #12-05 ;

**Rés.  
12-31**

Il est  
proposé par monsieur Jean-Luc Halde  
appuyé par monsieur Richard Ruest

**ET RÉSOLU** unanimement

Que le registre des déboursés #12-05 au montant de 519 937,43 \$ pour les  
chèques #6666 à 6752 inclusivement et comprenant les dépenses d'Hydro-  
Québec et Bell Canada, soit et est approuvé par le Conseil d'administration.

**Adoptée.**

### **ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS**

Le Conseil d'administration accepte le dépôt des états financiers des mois de  
juin, juillet et août 2012.

### **ÉTATS DES RÉSULTATS TECHNIQUES**

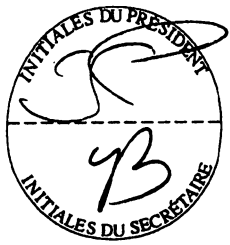
Le Conseil d'administration prend acte du tableau des résultats techniques  
pour la fin juillet 2012, lesquels résultats indiquent que toutes les normes  
environnementales de rejets sont respectées.

### **RAPPORT D'EXPLOITATION AQUATECH**

Le Conseil d'administration prend acte du dépôt du rapport informatisé  
d'exploitation des mois de mai à juillet 2012, dont une copie informatisée est  
remise à chaque membre de la Régie.

### **RAPPORT D'ACTIVITÉS**

Le Conseil d'administration prend acte du rapport des activités déposé par  
l'administrateur concernant les principales activités réalisées à la gestion et à  
l'exploitation durant la période du 20 juin au 5 septembre 2012.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

### CORRESPONDANCE

- 28 juin 2012 Rapport de Madame Josée Lelièvre, archiviste de la MRCVR.  
28 juin 2012 Lettre de la Régie aux 4 villes membres concernant le règlement d'emprunt no 2012-01 à être approuvé par les 4 villes.  
3 juillet 2012 Facturation de la Régie à Madame Clouette pour la location du terrain de stationnement à l'intersection de la rue Richelieu et Bernard-Pilon (montant de 600,00 \$ payé par Mme Clouette).  
11 juillet 2012 Lettre de la Régie au MAMROT pour demande d'approbation du règlement d'emprunt no 2012-01 au montant de 11 900 000 \$.  
30 juillet 2012 Courriel de Env-Consultant nous informant de la reprise de l'épandage agricole en début septembre 2012.  
8 août 2012 Courriel de G. Bégin à M. de la Sablonnière du MAMROT lui transmettant les 4 résolutions des villes membres approuvant le règlement d'emprunt de 11 900 000 \$ adopté par la RAEVR.  
20 août 2012 Lettre de Gilles Plante, président de la RAEVR, à M. Michel Gilbert, maire de Mt-St-Hilaire, l'informant que les procès-verbaux du Conseil d'administration de la Régie sont disponibles sur le site Internet de la Régie.  
24 août 2012 Réponse de M. Krikorian de Gaz Métro concernant la possibilité de récupération du gaz de méthane (projet de biométhanisation de la Régie) par Gaz Métro.  
27 août 2012 Dépôt par la Régie au MAMROT des données pour les indicateurs de gestion 2011.

### PROJET BIOMÉTHANISATION

Le Conseil d'administration prend acte du rapport de l'administrateur concernant l'état de la situation du projet de biométhanisation à savoir l'attente du document de la convention écrite par le MDDEP, l'attente de l'approbation du règlement d'emprunt 2012-01 et la préparation des documents d'appel d'offres par notre consultant Les Services Conseil exp inc.

### COMITÉ DE SÉLECTION

Considérant la préparation des documents d'appel d'offres pour le contrat no 2012-biométhanisation-04 concernant la réalisation du projet de biométhanisation ;

Considérant que suivant la politique de gestion contractuelle, le processus d'adjudication du contrat nécessite la formation d'un comité de sélection ;

Il est  
proposé par monsieur Jean-Luc Halde  
appuyé par monsieur Richard Ruest

Rés. :  
12-32

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration nomme Ghislain Bégin, ing. à titre de secrétaire-trésorier du comité de sélection ;

Que le comité de sélection soit formé de 3 membres composés des ingénieurs employés des municipalités membres de la Régie et du surintendant de l'exploitation des équipements d'assainissement de la Régie lesquels pourront être assisté techniquement par un ingénieur de la firme Les Services exp inc.

**Adoptée.**



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

No de résolution  
ou annotation

### ÉCOVIE – TRAITEMENT D'ODEUR

L'administrateur informe les membres du Conseil d'administration du suivi du projet de traitement des odeurs avec l'entreprise Ecovie à savoir, que Madame Clément, présidente d'Écovie, nous informe qu'elle a finalement trouvé du financement pour accélérer la mise en place des équipements nécessaires et ainsi finaliser l'exécution de son contrat avec la Régie

### MESURE DES DÉBITS – SEPTEMBRE 2012

L'administrateur dépose au Conseil d'administration le tableau résumé de la dernière campagne de mesurage des débits effectuée par l'entreprise Avizo Experts Conseils (Environnement ESA) durant la période du 26 au 30 juillet 2012.

Le résultat de la répartition des débits est le suivant :

<u>Ville</u>	<u>Débits mesurés (m.cu/Jr)</u>	<u>Répartition (%)</u>
McMasterville	1 666	6,59
Beloil	10 763	42,57
Otterburn Park	4 588	18,15
Mont-Saint-Hilaire	<u>8 264</u>	<u>32,69</u>
	25 281	100,00

### INSTITUTION FINANCIÈRE – MARGE DE CRÉDIT

Considérant l'invitation faite auprès de différentes institutions financières afin qu'elles nous fournissent leur taux de financement et le coût d'une marge de crédit concernant la réalisation du projet de biométhanisation ;

Considérant les offres de services de financement déposées par 3 institutions financières ;

Considérant l'analyse des offres déposées par Mesdames Sylvie Lapalme et France Desautels, directrices des finances des municipalités de Mont-Saint-Hilaire et de McMasterville ;

Considérant le rapport de recommandation déposé par l'administrateur ;

Il est  
proposé par monsieur Rémi H. Lair  
appuyé par monsieur Jean-Luc Halde

Rés.  
12-33

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration accepte l'offre de services financiers, la moins dispendieuse, de la Banque Royale du Canada et approuve l'ouverture d'un compte bancaire à cette institution financière pour l'établissement d'une marge de crédit temporaire et d'acceptation bancaire.

Que Messieurs Gilles Plante, Normand Angers et Madame Louise Allie, respectivement président, vice-président et vice-présidente de la Régie, ainsi que M. Ghislain Bégin, administrateur et secrétaire-trésorier de la Régie, soient autorisés à signer pour la Régie.

**Adoptée.**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

### MANDAT ADMINISTRATEUR – PROJET BIOMÉTHANISATION

**Considérant** que le Conseil d'administration de la Régie a présenté une demande de subvention auprès du MDDEP pour la réalisation d'un projet concernant la biométhanisation de ses boues municipales selon le procédé de digestion anaérobie et séchage thermique des boues de l'usine d'épuration ;

**Considérant** que la Régie a adopté, à cet effet, le règlement d'emprunt n° 2012-01 au montant de 11 900 000 \$ permettant la réalisation du projet de biométhanisation ;

**Considérant** que la réalisation du projet de biométhanisation exige de la part de son administrateur une plus grande disponibilité et une augmentation temporaire de ses tâches et charge de travail et ce pour la durée de la réalisation du dit projet, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 décembre 2013 ;

**Considérant** que le Conseil d'administration juge que M. Ghislain Bégin, ing., possède les compétences et les qualifications requises pour administrer et gérer la réalisation du projet de biométhanisation ;

**Considérant** que les services de Ghislain Bégin, ing., Services conseils, ont été retenus suivant un appel d'offres pour exécuter la fonction d'administrateur et secrétaire-trésorier de la Régie selon l'adoption de la résolution n° 10-50, le 17 novembre 2010 et ce pour une durée de 5 ans ;

**Considérant** que l'article 938.04 du Code municipal permet de modifier un contrat de services accordé à la suite d'une demande de soumission dans la mesure où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change pas la nature ;

**Considérant** que la modification requise au contrat est temporaire, que la nature du travail est la même que celle décrite au devis mais que l'augmentation des tâches justifie un ajustement à la hausse, en proportion de cette augmentation ;

**Rés.  
12-34**

Il est  
proposé par monsieur Jean-Luc Halde  
appuyé par monsieur Claude Lebeuf

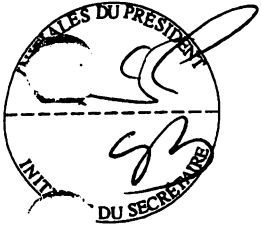
**ET RÉSOLU** unanimement

Que le Conseil d'administration approuve la modification du contrat de travail actuel de l'administrateur selon l'entente décrite et jointe à la présente résolution comme annexe « A » pour en faire partie intégrante ;

Qu'il y a des crédits disponibles à même les dépenses d'honoraires professionnels du règlement d'emprunt 2012-01 concernant la réalisation du projet de biométhanisation ;

Que le président, Monsieur Gilles Plante, soit et est autorisé à signer l'entente modifiant le contrat 10-06.

**Adoptée.**



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

No de résolution  
ou annotation

**Rés.  
12-35**

### BUDGET 2013

Il est  
proposé par madame Lyse Girard  
appuyé par monsieur Richard Ruest

**ET RÉSOLU** unanimement

Que le budget 2013 pour la Régie au montant de 2 580 000 \$ soit et est  
accepté tel que décrit ci-dessous :

#### Recettes

Quotes-parts des municipalités .....2 580 000 \$

#### Dépenses

Frais d'administration ..... 176 900 \$  
Frais d'exploitation :  
  usine de traitement..... 1 578 500 \$  
  stations de pompage (réseau)..... 824 600 \$  
Total : 2 580 000 \$

Que le budget soit réparti selon les débits moyens mesurés aux 4 dernières  
campagnes de caractérisation de mesurage des débits et selon les charges  
réservées à l'entente intermunicipale.

Que les quotes-parts soient les suivantes :

Ville de Belœil :	37,84 %	976 234 \$
Municipalité de McMasterville :	7,23 %	186 630 \$
Ville de Mont-Saint-Hilaire :	32,71 %	843 963 \$
Ville d'Otterburn Park :	<u>22,22 %</u>	<u>573 173 \$</u>
	100,0 %	2 580 000 \$

Que les villes et municipalité procèdent aux paiements de leurs quotes-parts  
suivant 4 versements aux dates indiquées ci-dessous :

Vers.	Date	Beloeil	McMasterville	Mt-St-Hilaire	Otterburn Park
1 <sup>er</sup>	15-01-2013	244 058,50	46 657,50	210 990,75	143 293,25
2 <sup>ème</sup>	15-04-2013	244 058,50	46 657,50	210 990,75	143 293,25
3 <sup>ème</sup>	15-07-2013	244 058,50	46 657,50	210 990,75	143 293,25
4 <sup>ème</sup>	15-10-2013	<u>244 058,50</u>	<u>46 657,50</u>	<u>210 990,75</u>	<u>143 293,25</u>
		976 234,00\$	186 630,00\$	843 963,00\$	573 173,00\$

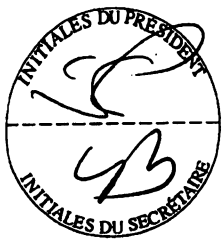
**Adoptée.**

### RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO 2012-01 – ESTIMÉ DÉTAILLÉ

**Considérant** l'adoption du règlement d'emprunt n° 2012-01 au montant de  
11 900 000 \$ par la résolution n° 12-27 datée du 27 juin 2012 ;

**Considérant** la demande du MAMROT à l'effet de fournir un estimé plus  
détaillé que celui fourni à l'annexe « B » du règlement d'emprunt dont l'estimé  
est daté du 4 juin 2012 ;

**Considérant** l'estimé détaillé préparé par la firme Les Services exp inc. en  
date du 13 septembre 2012 ;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

### RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2012-01 – ESTIMÉ DÉTAILLÉ (SUITE)

**Rés.  
12-36** Il est  
proposé par madame Lyse Girard  
appuyé par monsieur Jean-Luc Halde

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration approuve l'estimé détaillé au montant total de 11 900 000 \$ préparé par la firme Les Services exp inc. en date du 13 septembre 2012.

Que le Conseil d'administration approuve la modification de l'article 3 du règlement d'emprunt à l'effet de remplacer l'estimé daté du 4 juin 2012 en annexe B au dit règlement, par celui préparé par la firme Les Services exp inc. en date du 13 septembre 2012.

**Adoptée.**

### SURVEILLANCE PAR CAMÉRA

Considérant la réalisation prochaine du projet de biométhanisation et qu'à cet effet beaucoup d'activités de construction se produiront sur le terrain de l'usine de la Régie ;

Considérant qu'il n'y a pas de limite d'accès sur le terrain de l'usine et qu'une surveillance des activités sera nécessaire ;

Considérant que la Régie procède actuellement à la demande de prix auprès de différentes entreprises spécialisées dans la fourniture et pose d'équipements de surveillance par caméra ;

Il est

**Rés.  
12-37** proposé par monsieur Richard Ruest  
appuyé par monsieur Rémi H.Lair

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration autorise son administrateur à octroyer le contrat, pour la fourniture et pose d'équipements de surveillance par caméra, à l'entreprise ayant fourni le plus bas prix et conforme aux spécifications de la Régie.

**Adoptée.**

### LES EXPERTS CONSEILS EXP ING.

Considérant le mandat octroyé par la résolution n° 12-27 à la firme d'experts conseils « les Services Conseils exp inc. » ;

Considérant le rapport de recommandation daté du 18 septembre 2012 de l'administrateur ;

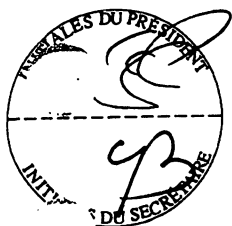
Il est

**Rés.  
12-38** proposé par monsieur Richard Ruest  
appuyé par madame Lyse Girard

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration approuve le paiement de l'estimé progressif n° 1 au montant de 105 544,18 \$ taxes incluses à l'expert-conseils Les Services Conseils exp inc.

**Adoptée.**



## Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

No de résolution  
ou annotation

### TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

Rés.  
12-39

Il est  
proposé par monsieur Claude Lebeuf  
appuyé par monsieur Rémi H. Lair

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration approuve les transferts budgétaires suivants :

Poste budgét.	Description	Montant \$		Solde \$ budget
		à augmenter	à diminuer	
41215	Répar. mécanique		15 000	35 000
41216	Répar. élect et contrôle		10 700	39 300
41320	Répar. et renouv. Équipement		44 000	39 000
41322	Répar. Élect. et contrôle	<u>69 700</u>		115 700
		69 700	<u>69 700</u>	

Adoptée.

### APTALIS PHARMA

Considérant la visite de l'entreprise Aptalis Pharma, située à Mont-Saint-Hilaire, par M. Benoit Aubertin surintendant de l'exploitation des équipements d'assainissement de la Régie ;

Considérant l'entente établie sur le protocole pour la caractérisation des eaux usées de l'usine Aptalis Pharma à Mont-Saint-Hilaire le tout en conformité à l'ensemble des paramètres requis par le règlement n° 2008-47 sur l'assainissement des eaux de la CMM ;

Rés.  
12-40

Il est  
proposé par monsieur Jean-Luc Halde  
appuyé par monsieur Richard Ruest

ET RÉSOLU unanimement

Que le Conseil d'administration de la Régie approuve le protocole d'entente établi ;

Que la caractérisation des eaux usées de l'entreprise Aptalis Pharma puisse se réaliser suivant le protocole établi ;

Que les résultats de la campagne de caractérisation soient fournis à la Ville de Mont-Saint-Hilaire dans l'application du règlement 2008-47 de la CMM.

Adoptée.

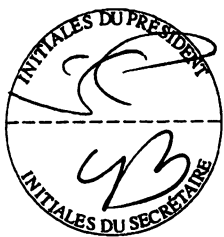
### RÉSERVOIRS PÉTROLIERS – CONSULTANT BVA

Considérant que les 2 réservoirs pétroliers, dont 1 souterrain, ne sont plus en service depuis nombres d'années et ce depuis la fourniture en gaz naturel ;

Considérant que l'état de détérioration avancé de nos réservoirs pétroliers ne nous permette plus d'obtenir le permis d'exploitation nécessaire au respect de la norme des systèmes de stockage de carburant ;

Considérant que la Régie ne désire pas revenir à l'utilisation de carburant pétrolier ;





Procès-verbal de la Régie d'Assainissement des eaux  
de la Vallée du Richelieu

Assemblée ordinaire du 20 septembre 2012

No de résolution  
ou annotation

**RÉSERVOIRS PÉTROLIERS – CONSULTANT BVA (SUITE)**

**Rés.  
12-41**

Il est  
proposé par monsieur Rémi H. Lair  
appuyé par monsieur Richard Ruest

**ET RÉSOLU** unanimement

Que le Conseil d'administration approuve l'offre de service de l'entreprise BVA Consultants en équipements pétroliers à l'effet que cette entreprise accréditée prépare les documents nécessaires pour la rédaction des directives techniques concernant le retrait du réservoir souterrain de diesel, ainsi que le réservoir de la génératrice, le tout selon l'offre de service datée du 29 février 2012 au montant de 7 400 \$ plus taxes.

**Adoptée.**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**Rés.  
12-42**

Il est  
proposé par monsieur Richard Ruest  
appuyé par monsieur Jean-Luc Halde

**ET RÉSOLU** unanimement

Que cette assemblée ordinaire du Conseil d'administration de la Régie soit levée à 20h15.

**Adoptée.**

Gilles Plante, président

Ghislain Bégin, ing., secrétaire-trésorier